

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

QUICK BAYT WG10

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: FR-2017-0075

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0011823-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	QUICK BAYT WG10 FLYGUARD PRO DIPTOX KO QUICK BAIT WG10
---------------------------------	---

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR SAS
	Adresse	1, place Giovanni Da Verrazzano 69009 LYON France
Numéro de l'autorisation		FR-2017-0075
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		FR-0011823-0000
Date de l'autorisation		31/08/2017
Date d'expiration de l'autorisation		07/10/2024

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	BAYER S.A.S
Adresse du fabricant	16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106 69266 Lyon Cedex 09 France
Emplacement des sites de fabrication	KWIZDA AGRO GMBH site 1 Kwizda Agro GmbH Laaer Bundesstrabe 2100 Leobendorf Autriche SBM FORMULATION SBM Formulation Avenue Jean Foucault 34500 Béziers France BAYER CROPSCIENCE, S.L. site 3 BAYER CROPSCIENCE, S.L. AV. COMARQUES DEL PAIS VALENCIA, 267 46930 - QUART DE POBLET (VALENCIA) Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Imidaclopride
Nom du fabricant	Bayer Crop Science AG Industrial Operation
Adresse du fabricant	Alfred-Nobel-Strasse 50 40789 Monheim am Rhein Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Crop Science AG Industrial Operation site 1 Bayer AG Alte Heerstr. 41538 Dormagen, Allemagne

Substance active	Cis-tricos-9-ene (muscalure)
Nom du fabricant	Denka International B.V
Adresse du fabricant	Hanzeweg 1, 3771 NG Barnfield Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Denka International B.V site 1 Hanzeweg 1, 3771 NG Barnfield Pays-Bas

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	substance active	138261-41-3	428-040-8	9,99
Cis-tricos-9-ene (muscalure)	cis-Tricos-9-ene; (Z)-Tricos-9-ene	substance active	27519-02-4	248-505-7	0,085

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: Granulés à disperser dans l'eau (WG)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P391: Recueillir le produit répandu. P501: Éliminer le {0:....:contenu récipient} dans {1:....}.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Professionnels

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Musca domestica</i> Nom commun: autre: Mouches domestiques Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur des bâtiments d'élevage.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Application par badigeonnage Description détaillée: Application par badigeonnage sur des panneaux
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Pour une surface au sol de 100 m ² , mélanger 250 g de produit avec 200 mL d'eau Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Pour une surface au sol de 100 m ² , mélanger 250 g de produit avec 200 mL d'eau. Appliquer ce mélange sur des surfaces telles que des panneaux (en carton, en bois ou autres). suspendre ces panneaux aux endroits fréquentés par les mouches. Les panneaux traités doivent être placés dans le plus d'endroits possibles, où les mouches ont tendance à s'agglutiner (sans dépasser 250 g de produit par 100 m ² de terrain). Renouveler l'application avec un intervalle minimum de 28 jours et un maximum de 5 applications par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles en Haute densité polyéthylène (HDPE) – 250 g à 1 kg Sacs multicouches (polyester métallisé/PP/PE) - 250 g

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Respecter les doses d'emploi du produit.
- A l'aide d'un pinceau, appliquer le mélange en bandes ou spots sur des morceaux de bois, de cartons à suspendre dans les zones où les mouches ont tendance à s'agglutiner (murs, piliers, autour des fenêtres ou d'autres structures). De meilleurs résultats seront obtenus lorsque de petites quantités d'appâts sont appliquées dans de nombreux endroits, sans dépasser 250 g de produit par 100 m² de surface au sol.
- L'efficacité du produit peut aussi être optimisée en maintenant les bâtiments traités dans de bonnes conditions d'hygiène et si possible, lorsqu'il est utilisé en combinaison avec un traitement larvicide.
- Lorsque la surface traitée est recouverte de poussière, nettoyer et réappliquer le produit.
- La durée minimale du traitement est de 28 jours. Si d'autres traitements sont nécessaires pendant cette période de 4 semaines, il conviendra d'utiliser un produit ayant un mode d'action différent. Le produit ne doit pas être utilisé plus de 5 fois par an.
- Eviter l'usage exclusif et répétitif d'insecticides du même sous-groupe chimique. Alternier des produits contenant des substances actives ayant des modes d'actions différents tels que les pyréthrinoïdes ou les carbamates.
- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique (par exemple, écrans à mouche) et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Les équipements utilisés pour appliquer le produit (pinceaux, rouleaux, ...) ne doivent pas être nettoyés après usage. Tous les équipements peuvent être réutilisés sans lavage et doivent toujours être éliminés dans un circuit de collecte approprié (sans rejet vers les eaux usées).

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (matériel de gant à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter une combinaison de type 6 et des gants de protection appropriés lors de l'application du produit ou lors de la manipulation de surfaces contaminées.
- Eviter l'accès à l'appât par les enfants et les animaux.
- Se laver les mains et la peau exposée, avant les repas et après utilisation.
- Ne pas toucher les surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
- Laisser une bande non traitée pour manipuler le bois traité / les feuilles de carton : ne pas toucher la zone traitée du panneau accrochée.
- Ne pas appliquer sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux, les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.
- Ne pas installer les supports traités à des endroits qui pourraient être en contact avec de l'eau.
- Ne pas appliquer le produit directement sur les surfaces d'un bâtiment.
- Ne pas laver les supports traités.
- Retirer tous les supports traités lors des phases de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage.
- Dangereux pour les abeilles.
- Pour une utilisation en intérieur uniquement.
- Pour les étapes de préparation et d'application du produit, l'applicateur doit porter des vêtements de protection jetables afin d'empêcher toute émission vers les eaux usées suite au lavage des vêtements contaminés.
- L'endroit où le produit est préparé et les supports traités doivent être protégés d'une bâche plastique jetable afin d'empêcher toute contamination des surfaces adjacentes et du sol.
- Le produit non utilisé ainsi que les eaux de lavages de l'équipement ne doivent pas être rejetés sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (supports traités hors d'usage, eaux de lavage des équipements) dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas rejeter le produit non utilisé ainsi que les eaux de lavages de l'équipement sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stocker dans un endroit frais, sec et ventilé.
- Stocker dans l'emballage commercial.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de vie : 3 ans

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

– En cas d'inefficacité du traitement (suspicion de résistance), l'autorité compétente devra en être informée.